



# communiqué

N°:  
No.: 11

18 JANVIER 1984

## SIGNATURE D'UN ACCORD D'ASSURANCE-INVESTISSEMENT ENTRE LE CANADA ET LA CHINE

---

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui qu'un accord bilatéral d'assurance-investissement à l'étranger a été signé le 18 janvier à Ottawa par M. Jia Shi, Vice-ministre des Relations économiques et du Commerce extérieur de la République populaire de Chine et M. Sylvain Cloutier, Président du conseil et Président de la Société pour l'expansion des exportations. Relié directement au programme d'assurance-investissement à l'étranger administré par la Société pour l'expansion des exportations (SEE), cet accord vise à favoriser l'essor du commerce et des investissements dans l'intérêt des deux pays.

Le Canada a déjà signé 34 accords de cette nature avec des pays d'Asie, d'Afrique, des Antilles, d'Europe et du Pacifique. Des négociations se poursuivent avec 18 autres pays à cet égard.

L'accord facilitera l'assurance des investissements aux termes du programme de garantie d'investissements de la SEE, programme qui protège les investisseurs canadiens contre la perte de leurs investissements à l'étranger par suite d'aléas politiques dans le pays hôte.

La signature de cet accord apporte une nouvelle preuve de la volonté des gouvernements du Canada et de la République populaire de Chine de créer un cadre dans lequel nos relations économiques, déjà importantes, pourront s'épanouir davantage.